

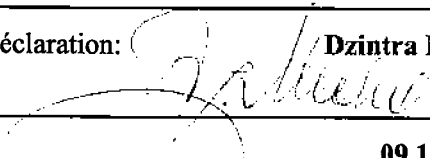
ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE TOTAL –

Règle 18ter(3)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a envoyé au Bureau international une notification de refus provisoire total et, toutes les procédures devant cet Office étant achevées, l'Office confirme à présent le refus de protection de la marque pour tous les produits et/ou services.

I.	Office qui envoie la déclaration: OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE Citadeles iela 7/70 LV 1010, Riga LETTONIE	Téléphone +371 67099605 Télécopie +371 67099650
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1473256	
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): CROSTALIA TRADING LIMITED Totalserve Trust Company Limited, Trust Offices, P.O. Box 3540, Road Town Tortola VG1110 VG	
IV.	La protection de la marque est refusée pour <u>tous</u> les produits et/ou services.	
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:  Dzintra Medne	
VI.	Date:	09.11.2020